

Né le 30 octobre 1911 à Bordeaux, Jacques Rémy Lespès est titulaire d'un doctorat en droit de l'université de Strasbourg. En 1941 comme il est chef de bureau auxiliaire à la préfecture du Rhône et devient chargé de mission de 3^e classe à l'intendance des affaires économiques de la région de Clermont-Ferrand en 1942.

Le 21/02/1944, il est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville en Haute-Savoie.

Très rapidement, son action est reconnue par tous. Homme de cœur et patriote ardent. La Haute-Savoie est en état de siège depuis le 31/01/1944 et sur le plateau des Glières, la Résistance lutte sans relâche contre l'occupant. Il est membre du réseau Eleuthère-Gisèle Suisse, créé au 3^e trimestre 1943, en qualité d'agent P2 (sous-lieutenant FFC au 01/06/1944). Ce réseau a pour objectif de transmettre, par radio directe et par courrier, des renseignements militaires, politiques et économiques aux états-majors alliés et Suisse par le réseau Gisèle Suisse.

Le 14/06/1944, convoqué à Annecy par le préfet de la Haute-Savoie, il prend la route, à 10 h 30, aux environs de la commune d'Éteaux, il se retrouve face aux résistants du corps-franc départemental *Raymond*, composé de 24 hommes, qui bloque la route au groupe mobile de réserve Jarez.

Se portant au devant du barrage, il négocie avec les deux chefs du corps-franc, et, pour éviter un bain de sang entre Français, ordonne, par écrit, au Commandant du GMR, le dépôt des armes par les 182 membres du GMR et la poursuite de leur trajet sans encombre vers Annecy. À son arrivée à la préfecture, il rend compte des événements au préfet qui lui ordonne de retourner dans sa sous-préfecture et d'y attendre les ordres.

Au secrétaire général de la préfecture et à ses amis, qui lui conseillent d'aller se mettre à l'abri en Suisse, il répond sans aucune hésitation « *je tiens à assumer jusqu'au bout la responsabilité de cette affaire, dussé-je être fusillé par les Allemands, d'ailleurs je ne regrette rien* ».

Il est arrêté le soir même par la Gestapo.

Le 15/06/1944, il est passé par les armes, sans jugement, à la caserne Galbert.

« *Il est tombé très courageusement, il a marché à la mort sans la moindre résistance.* » Au moment de mourir, face à ses bourreaux, il a, de sa main gauche, entrouvert sa veste et son gilet pour désigner son cœur à ceux qui devaient l'abattre. Il repose dans le carré militaire du cimetière de Loverchy à Annecy.

- **Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.**
- **Cité à l'ordre de la Nation le 21/09/1945 par le général de Gaulle.**
- **Médaillé de la Résistance.**
- **Reconnu « Mort pour la France » le 25/10/1945**
- **Préfet honoraire sur proposition du comité d'épuration du ministère de l'intérieur.**

Le préfet a présidé le 30/09/2024 une journée d'hommage à Jacques Lespès. Un parcours mémoriel a débuté au cimetière de Loverchy pour ensuite se poursuivre par une cérémonie d'inauguration de la stèle érigée en son honneur à Éteaux.